



Le 17 juillet 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité Régional Cgt Bretagne

Dans cette période de négociation du volet mobilités (2023-2027) du Contrat de Plan Etat/Région 2021-2027, **la CGT attire l'attention de la population bretonne sur cet enjeu des mobilités.**

Il est, tout d'abord, à appréhender eu égard à la crise climatique.

Les déplacements bretons sont, compte-tenu en particulier de l'étalement urbain et de la répartition de l'habitat, par l'accroissement de personnes qui se déplacent au quotidien sur des distances domicile-travail toujours plus grandes, la diversification des lieux de vie et des motifs de déplacements, toujours marqués par une large dominance du déplacement automobile avec des conséquences en matière d'émissions polluantes et de coût pour les personnes. Ce qui est vrai pour les passagers est affligeant pour les marchandises, « *on the road again* » pour le camion !

La connexion de l'ensemble de la Bretagne avec Paris et les autres grandes villes françaises ou européennes est un aspect des fortes préoccupations exprimées. D'autres, plus « internes » à la Bretagne et « au quotidien », marquent l'attente très réelle des usagers qui ont besoin et envie du train. **La Bretagne doit être la Bretagne de toutes les vitesses en reliant davantage l'aménagement des territoires et les mobilités** quelles qu'elles soient dans le projet régional qui est de fait national. Faut-il rappeler aussi un des enseignements de la crise, pourtant très proche, de la pandémie : le rapport à la distance et au temps n'évolue pas seulement dans le sens d'une accélération à tout prix ?

Si certitude il y a sur ce sujet du ferroviaire, l'Etat n'est pas à la hauteur des enjeux en matière d'investissements pour les infrastructures.

La stratégie relative au Service Express Régional Métropolitain (SERM), sujet qui fait l'objet d'une proposition de loi en cours d'examen au Parlement, vise une amélioration de la desserte des zones périurbaines. Pas de rejet bien sûr pour la CGT de cette nouvelle offre mais, principe de réciprocité pour la demande, la ruralité (y compris littorale) mérite également « son » service approprié. La présentation, le 11 juillet, en CTAP (Conférence Territoriale de l'Action Publique) nommée « collectivités de Bretagne », du scénario du Contrat de Plan Etat/Région (CPER) est bien secrète pour l'instant hormis peut-être, par voie de presse interposée, des réactions d'élus du Finistère comme du Morbihan. Pour les seconds, mobilisés autour d'un territoire non structurel, « Bretagne sud », la proposition d'un accord avec la Région autour d'un TER express semble être en passe d'accord avec une hausse de cadencement des circulations ferroviaires pour 2025, exit le CPER. Pour les premiers, c'est un « appel » au désenclavement, même pour la métropole brestoise, dont le statut ne pèserait pas bien lourd par rapport à sa consœur rennaise, à en croire la différence de traitement exprimée !

Pour la CGT, 2 remarques :

- Compenser, par le biais des collectivités, l'abandon de l'Etat, c'est d'une certaine façon tomber dans le premier piège tendu par ce même Etat : accepter qu'il le fasse en rognant le financement !
- Mais, pire, comme c'est le but recherché, le deuxième piège tendu par ce gouvernement dit « parisien » est celui d'attiser les concurrences et compétitions territoriales pour qu'il échappe à son obligation « d'aménageur équilibré des territoires » et donc « de financeur égalitaire ».

Ainsi, au-delà d'une autre CTAP début septembre, la parole doit être élargie à la population parmi laquelle les lycéens, étudiants et salariés : les nomades du quotidien et **celles et ceux qui veulent changer le chemin de bitume en chemin de fer ont leur mot à dire.** Mais nous sommes en période de congés d'été ! Il faut donc prévoir quelque chose d'autre « à la rentrée ». Les organisations professionnelles et territoriales de la CGT, pour les actifs comme pour les retraités, sont porteuses de propositions et de solutions pour les personnes, comme pour les marchandises, puisque le FRET, aussi, est bien mieux en train. **C'est bien sur « cette ligne » que la CGT s'engage en partant des besoins.**